Justificatif de parution

Justificatif généré le 03/08/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 03/08/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20220000003644_2022-07-19
N° d'annonce : 7501JAL20220000003644_2022-07-19

FAMILY SELF CARE

Société par actions simplifiée

10 rue d'Alger, 75001 Paris

R.C.S. : Paris 834 259 129

Activité : La recherche, le développement, la production, la distribution et la commercialisation de produits Innovants liés au monde de la santé et du bien-être. Le design et la conception de produits et services liés au monde de la santé et du bien-être au sens large : automates, objets connectés.

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Jugement en date du 19 juillet 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2022 désignant : administrateur Selarlu Ascagne Aj en la personne de M^{e} Julie Lavoir 25 bis rue Jasmin 75016 Paris,, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selafa Mja en la personne de M^{e} Lucile Jouve 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)